

## Les ambulanciers privés d'apprentis, nouveau coup dur pour un secteur en pénurie de main d'oeuvre



Les apprentis ambulanciers sont considérés comme des "stagiaires en observation" par l'Agence régionale de santé (ARS) du Grand Est • © France Télévisions

La décision de l'ARS de limiter les apprentis au rôle de simples observateurs au sein des équipages pénalise durement un secteur qui peine déjà à recruter. À Nancy, en Meurthe-et-Moselle, l'une de nos équipes a suivi un équipage d'une société privée.

Depuis quelques mois, les apprentis ambulanciers sont considérés comme des "stagiaires en observation" par l'Agence régionale de santé (ARS) du Grand Est. La profession qui souffre déjà d'une pénurie de personnel s'inquiète de la situation.

À Nancy, l'une de nos équipes est allée à la rencontre de ces professionnels souvent en première ligne des soins d'urgence. Voyez le reportage :



La décision de l'ARS de limiter les apprentis au rôle de simples observateurs au sein des équipages pénalise durement un secteur qui peine déjà à recruter. Reportage Mohamed Errami et Didier Bert, • ©France Télévisions

Video :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/meurthe-et-moselle/nancy/video-les-ambulanciers-prives-d-apprentis-nouvea-u-coup-dur-pour-un-secteur-en-penurie-de-main-d-oeuvre-2814926.html>

## Déjà des annulations pour la rentrée

Dominique Hunault, Président de la Chambre Nationale des Services d'Ambulances (CNSA) est particulièrement inquiet. Il indique que des directeurs d'école d'ambulanciers de la région ont déjà des annulations d'inscriptions pour la rentrée prochaine en septembre 2023: "*Les ambulanciers ne veulent pas prendre le risque de se retrouver dans des situations compliquées*". C'est un secteur qui peine à recruter.

## 15.000 postes vacants

En 2022, en France, on comptait 15.000 postes vacants. Dominique Hunault explique que l'effort de la profession a été fait pour remplir les écoles et redonner un peu d'attractivité à la profession. "*Le premier niveau de rémunération pour un ambulancier est au SMIC.*" Selon le Président de la Chambre, il faudrait une décision de l'État avant la fin juillet. "*Sinon on aura à choisir entre former des apprentis et transporter des patients.*"

L'ARS Grand Est assure être consciente des difficultés de la profession. Elle précise que la problématique est nationale. La direction ajoute avoir saisi le ministère avec d'autres ARS et dit attendre une position de l'État dans les prochains jours.